

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 JANVIER 2021**

Délibération
n° 2021.01.004.B

**Travaux de Bus à
Haut Niveau de
service (BHNS) de
GrandAngoulême -
Lot Espaces verts :
avenant n°4**

LE SEPT JANVIER DEUX MILLE VINGT ET UN à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME et par visio-conférence suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **31 décembre 2020**

Secrétaire de séance : François ELIE

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Excusé(s) :

Michel GERMANEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 JANVIER 2021

**DELIBERATION
N° 2021.01.004.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : **Monsieur GERARDI**

TRAVAUX DE BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS) DE GRANDANGOULEME - LOT ESPACES VERTS : AVENANT N°4

Par délibération n°260 du 17 octobre 2013, le conseil communautaire a approuvé la conclusion d'un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la SPL GrandAngoulême Mobilité Aménagement, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 dite loi MOP, pour la mise en œuvre du projet Bus à haut niveau de service.

Par délibération n°39 B du 11 mai 2017, le bureau communautaire a approuvé le lancement de marchés relatifs aux travaux de Bus à Haut Niveau de service (BHNS) de GrandAngoulême – 8 lots, en procédure négociée avec mise en concurrence préalable.

La commission d'appel d'offres de Grandangoulême du 5 octobre 2017 a décidé d'attribuer le lot « Espaces verts », au groupement ID VERDE Mandataire, 38 rue Jacques Ibert 92300 Levallois Perret, SIREV, Jardins de l'Angoumois, Mon Jardin en Charente (cotraitants) pour un montant sur quantité constatée de :

- Tranche ferme : 1 831 709,45 € HT
- Tranche optionnelle 1 : 28 289,90 € HT (non affermie)
- Tranche optionnelle 2 : 9 064,67 € HT (non affermie)
- Tranche optionnelle 3 : 54 646,65 € HT
- Tranche optionnelle 4 : 71 188,54 € HT
- Tranche optionnelle 5 : 13 415,47 € HT

soit un montant total (tranche ferme et tranches optionnelles affermies) de 1 970 960,51 € HT.

Par délibération n°52 B du 16 mai 2019, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°1 ayant pour objet des travaux supplémentaires d'un montant en plus-value de 21 295,35 € HT.

Par délibération n°104 B du 10 octobre 2019, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°2 ayant pour objet l'ajout de prix unitaire.

Par délibération n°14 B du 28 janvier 2020, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°3 ayant pour objet l'ajout de prix unitaire.

Il est nécessaire de passer un avenant n°4 ayant pour objet de modifier la répartition des honoraires des membres du groupement.

Le présent avenant n'a aucune incidence financière.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°4 à l'accord-cadre relatif au lot « Espaces verts », attribué au groupement ID VERDE Mandataire, 38 rue Jacques Ibert 92300 Levallois Perret, SIREV, Jardins de l'Angoumois, Mon Jardin en Charente (cotraitants), ayant pour objet de modifier la répartition des honoraires des membres du groupement sans incidence financière.

D'AUTORISER la SPL GAMA, en qualité de mandataire du maître d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet BHNS, à signer le présent avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

| Certifié exécutoire : | |
|--|--|
| <u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 14 janvier 2021 | <u>Affiché le :</u> 14 janvier 2021 |

| | |
|--|--------------------|
| | AVENANT N°4 |
|--|--------------------|

MARCHE N°2017-19

TITULAIRE MANDATAIRE : ID VERDE 38 JACQUES IBERT

92300 LEVALLOIS PERRET

**OBJET DU MARCHE : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BUS A HAUT
NIVEAU DE SERVICE DU GRAND ANGOULEME**

LOT ESPACES VERTS ET ARROSAGE

| Indice | Date | Statut |
|--------|------------|----------|
| A | 30/11/2020 | Création |

| Rédigé | Vérifié | Validé le |
|--------|---------|-----------|
| CD | | |

Table des matières

PRÉAMBULE

Entre les soussignés :

La Société Publique Locale GAMA

Représentée par Jean-Philippe POUSET, Président Directeur Général

25, Boulevard Besson-Bey 16023 Angoulême Cedex

Agissant au nom et pour compte de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

ci-après dénommée « Le Mandataire »

et

ID VERDE - Mandataire

Représenté par Nicolas Sauzet Directeur d'agence

Forme sociale : SASU

Ayant son siège social : 38 rue Jacques Ibert 92300 Levallois Perret

N° de SIRET : 339 609661 01103

Co-traitants : SIREV - ZI Les Claveries CS 60081 49182 Saint Barthélémy d'Anjou

Jardins de l'Angoumois - Route de Beauregard 16310 MONTEMBOEUF

Mon Jardin en Charente - 35 route de La Rochefoucauld 16220 MONTBRON

ci-après dénommé le « Titulaire »

Titulaire du Lot Espaces verts et Arrosage

Il a été convenu ce qui suit :

1. OBJET DU MARCHÉ

Le marché n°2017/19 (ci-après dénommé « le Marché »), conclu entre la société GAMA et le Titulaire, portant sur les travaux relatifs au lot Espace vert et arrosage pour la mise en œuvre de l'opération BHNS système global de deux lignes de transport en commun en site propre sur le territoire du Grand Angoulême (ci-après dénommé « le Projet »), a été notifié en date du 13 décembre 2017, pour les montants suivants :

| | |
|--|-----------------------------|
| Décomposition du marché HT | |
| Tranche ferme : | 1 831 709,45 € |
| Tranche Optionnelle 1 : <i>non affermie</i> | (28 289,90 €) |
| Tranche Optionnelle 2 : <i>non affermie</i> | (9 064,67 €) |
| Tranche Optionnelle 3 : | 54 646,65 € |
| Tranche Optionnelle 4 : | 71 188,54 € |
| Tranche Optionnelle 5 : | 13 415,47 |
| Montant du marché HT (<i>tranches affermies</i>) | 1 970 960,51 € |
| Montant de l'avenant N°1 : (clauses réexamen) | 21 295,35 € |
| Avenants N°2 et N° 3 : (prix nouveaux) | Sans augmentation du marché |
| Nouveau montant du marché H.T. | 1 992 255,86 € |
| TVA 20% | 398 451,17 € |
| Nouveau montant du marché T.T.C. | 2 390 707,03 € |

2. AVENANTS PRECEDENTS

L'avenant n°1 a eu pour objet de prendre en considération des travaux supplémentaires « clauses de réexamen » pour les secteurs 9 et 12.

L'avenant n°2 et l'avenant n°3 ont eu pour objet d'ajouter de nouveaux prix unitaires.

3. OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de modifier la répartition des honoraires des membres du groupement.

4. INCIDENCE FINANCIERE DU PRESENT AVENANT

Le présent avenant n'a aucune incidence financière.

5. DELAIS D'EXECUTION DES TRAVAUX

Le délai global du marché reste inchangé.

6. PIECES CONSTITUTIVES DE L'AVENANT

L'avenant n°4 est constitué du présent document et de l'annexe n°1 intitulé « Tableau de répartition des honoraires du groupement ».

7. CLAUSES GENERALES

Toutes les clauses et conditions du marché initial, non modifiées par le présent avenant, demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contradiction.

La titulaire renonce expressément à tous recours, contestation et toutes demandes d'indemnisations quelles qu'elles soient pour les faits objet de la signature du présent avenant.

Fait à Angoulême, le

Le Titulaire

ID VERDE

Titulaire du lot ESV

Le Mandataire

SPL GAMA

agissant au nom et pour le compte de Grand Angoulême